





QUAND LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL BAISSE, LA QUALITE DU SERVICE RENDU BAISSE AUSSI!

Pour la CFDT, tout ce qui concerne la santé des salariés et touche aux conditions de travail est toujours prioritaire.

Pour la CFDT, le bien-être au travail, c'est aussi le RESPECT par la hiérarchie du travail et de ceux qui le font.

Mais force nous est de constater que dans certaines agences Brink's Evolution et dans d'autres pans de l'entreprise les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Suppressions d'emplois, sous-effectifs constants, horaires de travail contraignants, restructurations et réorganisations accélérées créent des situations intenables pour tous les salarié(e)s. Chaque jour, il faut faire toujours plus avec moins! Les salariés (e) ne peuvent plus accomplir un travail de qualité et cela entraine une démotivation inquiétante parmi l'ensemble du personnel. Le port de charges, le traitement de la monnaie, les gestes répétitifs entrainent des TMS, une augmentation des arrêts maladie, des démissions dans les services comptage. Cette détérioration des conditions de travail n'est pas une fatalité et doit être combattue.

Ce que veut la CFDT, c'est que la direction générale Brink's redonne du sens au travail des salariés(e) en écoutant et en prenant réellement en compte la parole des salariés (e)! Bien faire son travail est de plus en plus souvent impossible. Et ce qui pèse le plus chez les salarié(e)s, c'est de n'avoir pas leur mot à dire! Dès maintenant, il faut agir pour doter les agences concernées en effectifs suffisants, il faut obtenir une véritable mesure de la charge de travail, tout cela sur des bases justes et claires.

A l'heure ou Brink's est confrontée en France à des difficultés économiques, il est urgent que la direction générale se bouge (et je reste poli), et prenne enfin conscience que sans personnel bien traité, dans tous les sens du terme, il sera difficile de faire adhérer les salariés aux nouveaux projets de l'entreprise!

Pascal Quiroga

DSC UES Brink's Evolution

Paris, le 10 juillet 2017